

Nombre de délégués : 24

Quorum : 13

Votants : 24 dont 3 suppléants

Le treize mai deux mille vingt-six, à 18 heures 00, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 30 avril 2026, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bras-sur-Meuse, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ADDENET.

Ont pris part au vote :

Jean-Marie ADDENET, Régis BROCARD, Jonathan REMY, Jean VERNEL, Johanne BETLER, Régis AUBRY, Antoine COLLOT, Pierre LEONARD, Sébastien JADOUL, Patricia HOUCKERT, Nathalie COYARD, Jean-Marie MISSLER, Christophe CAPUT, Evelyne FAUQUENOT, Caroline BOUCHELET, Luigi FORNITO, Frédérique SERRE, Jean-Michel NICOLAS, Jean-Paul COLIN, Jean-Christophe PATON, Stéphane PERRIN, Pierre BELKESSA, Romuald COLLET, Laurence GUILLARD

Sébastien JADOUL est désigné secrétaire de séance.

5.3 - Désignation des représentants au Syndicat Mixte Agence de GEstion et de Développement Informatique (A.GE.D.I)

Monsieur Jean-Marie ADDENET, Président, expose ce qui suit :

"Depuis la mise en place du PETR, nous avons retenu la proposition financière et technique du Syndicat A.GE.D.I. pour la mise à disposition des outils informatiques de suivi des assemblées délibérantes et des finances.

En tant qu'adhérent du syndicat et à la suite du renouvellement général des exécutifs locaux, le PETR du Pays de Verdun doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de permettre à la collectivité de participer aux réunions de l'Assemblée Spéciale, notamment pour prendre part à la désignation des membres du Comité Syndical et aux débats portant sur les orientations du Syndicat.

Cette désignation sera effective pour toute la durée du mandat."

Entendu l'exposé qui précède,

Après avoir procédé à l'appel à candidatures et voté à l'unanimité, le Comité Syndical

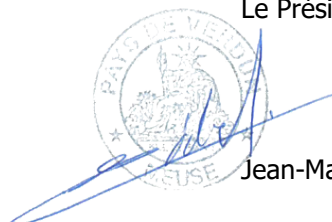
DESIGNE Monsieur Régis BROCARD, titulaire, et Monsieur Jean-Marie ADDENET, suppléant, comme représentant du PETR du Pays de Verdun au Syndicat Mixte A.GE.D.I.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,



Jean-Marie ADDENET